



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-1650>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-1650**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de la Courneuve

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21930027400012

Ville : La courneuve

Code postal : 93120

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 2024-029

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Maire

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Voir le règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Voir le règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Voir le règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 28/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Accord-cadre mono-attributaire

Critères d'attribution : Voir le règlement de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : REPARATIONS, FOURNITURES ET POSE DE DIVERS TYPES DE CLOTURES ET PORTAILS POUR L'ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS DE LA VILLE DE LA COURNEUVE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45340000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation est effectuée sous forme d'un accord-cadre à procédure adaptée, soumis aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le présent accord-cadre est mono-attributaire. Le présent accord-cadre n'est pas alloti car son objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Lieu principal d'exécution du marché : La Courneuve

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Autres informations complémentaires : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/01/2025